Image not found or type unknown

Altercation entre enfants du primaire à la garderie du soir

Par **PEPEX**, le **02/10/2009** à **02:05**

Bonjour,
Ma question concerne une altercation que mon enfant a eu à la garderie périscolaire. Mon enfant s'est battu avec 2 autres enfants mais c'était une bagarre anodine puisqu'il sont copains. Cette bagarre n'a pas été constatée par des adultes mais une maman extérieure est aller dénoncé les enfants sans les avoir vu et seulement sur les dires de sa fille. De là le directeur a convoqué les enfants sans nous en avertir et sans nous en informé et du coup sans essayé de règler la problème entree nous(nous sommes dans un village) il a envoyé un rapport au maire toujours sans nous en informé et le maire envisage une exclusion temporaire de mon enfant sans avoir entendu les enfants, sans avoir fait d'enquète, sans avoir entendu la maman qui a fait de la dellation car j'appelle cela de la dellation. Je pense qu'il y a eu manquement de la part du directeur de l'école pour ne pas nous avoir avertis de l'altercation et pour ne pas nous avoir convoqué et d'avoir convoqué nos enfants sans nous et sans notre accord (les enfants sont terrorrisés à l'idée d'aller dans son bureau) et je pense qu'il y a eu manquement de la part du maire de na pas avoir fait d'enquète et d'avoir accordé de l'importance à une altercation qui n'en valait pas la peine puisque les enfants sont copains. Je ne sais que faire sauf que nous ne nous laisserons pas faire.
Merci d'avance pour votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés